

**DÉROGATION MINEURE  
NUMÉRO 3003433916**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **4 novembre 2024, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13 665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

<b>Étude</b>	<b>Lieu de dérogation</b>
DM 3003433916	54, 11 <sup>e</sup> Avenue

Permettre dans la zone H1-7-442 pour un bâtiment résidentiel unifamilial isolé d'un étage, sur le lot 1 390 047 :

- une largeur d'accès au terrain de 8,68 m au lieu du maximum autorisé de 6,5 m;
- une cour avant gazonnée ou autrement paysagée à l'aide de végétaux d'une proportion de 47,5 % au lieu du minimum requis de 50 %.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO  
ce dix-septième jour du mois d'octobre de l'an 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,



Me Jean-François Gauthier, MBA

/ae